



# CHARTRE ADHERENT

## UNION SPORTIVE BASKET L'ISLE JOURDAIN

**Tout adhérent (parent(s), enfant(s),...), à l'USBL s'engage à respecter les points suivants :**

1. Assister aux entraînements, aux matches et aux événements d'équipe (tournois, stages) sur toute la saison en respectant les horaires définis par les encadrants.
2. Prévenir, dans un délai raisonnable les encadrants, en cas d'indisponibilité ou de contretemps. Informer les encadrants de tous soucis physiques ou ne permettant pas d'avoir une pratique normale.
3. Se présenter sur le terrain avec une tenue adaptée : Short, tee-shirt, nécessaire de douche, bouteille d'eau, chaussures de sport propres et réservées à la pratique du sport en salle. Enlever les objets dangereux avant la pratique (montres, chaînes...)
4. Avoir un comportement convenable au sein du club : respect des décisions (sportives et administratives), des encadrants, des bénévoles et des dirigeants.
5. Avoir une conduite irréprochable au sein de son équipe : respecter ses partenaires, les adversaires, les arbitres et les coaches, par son attitude et par son langage.
6. Aider les entraîneurs à sortir et ranger le matériel, et participer à la logistique en prenant en charge régulièrement le nettoyage des maillots/chasubles.
7. Ecouter attentivement et respecter les consignes d'organisation et de sécurité énoncées par les dirigeants et encadrants. En aucun cas les mineurs ne doivent rester seuls ou utiliser les installations sans la présence d'un adulte adhérent du club.
8. Respecter le matériel des infrastructures. Il est, entre autres, interdit de se suspendre sur les panneaux de basket.
9. Toute amende fédérale résultant d'un manquement au code de jeu FFBB en vigueur sera payée par le licencié qui en est responsable.
10. Il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans le complexe sportif.
11. Participer à la vie du club en aidant les bénévoles des diverses commissions lors des événements sportifs et extra-sportifs.
12. Tout licencié doit remettre la documentation complète d'engagement et le règlement de sa cotisation et les chèques de cautions dans les 15 jours qui suivent sa 1<sup>ère</sup> participation aux entraînements.

**Le bureau se réserve le droit de sanctionner tout adhérent ne respectant pas cette charte, en suivant la graduation suivante, en fonction de la gravité des faits :**

- Avertissement oral (encadrants, bénévoles ou dirigeants),
- Sanctions administratives (règlements des amendes, remboursements...),
- Sanctions sportives (suspensions temporaires, mise à l'épreuve...),
- Convocation du conseil de discipline du club (sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive).

## DOCUMENTS A FOURNIR :

- ✓ La « **DEMANDE DE LICENCE – FFBB** » renseignée avec le certificat médical complété ou le questionnaire de santé et l'option d'assurance cochée (le club prend à sa charge les frais d'assurance) ;
- ✓ La « **DEMANDE D'ADHESION – USBL** » complétée et signée. Cette signature vous engage à respecter la **CHARTRE D'ADHESION USBL** dans son intégralité ;
- ✓ **2 PHOTOS D'IDENTITES** récentes ;
- ✓ La photocopie d'une **PIECE D'IDENTITE** pour les personnes de + 18 ans au 01-01-2017 et les nouveaux arrivants au club toutes catégories confondues (**règlement FFBB**) ;
- ✓ **ATTESTATION D'ASSURANCE** pour les personnes qui ne prennent pas celle de la FFBB ;
- ✓ En cas de **MUTATION** : le formulaire spécifique (disponible sur demande auprès de la commission sportive du club) ;
- ✓ La **fiche « Participation vie du club »** + les **2 chèques de caution de 25€** ;
- ✓ Le **REGLEMENT de la COTISATION** complet (*par chèque bancaire de préférence, à l'ordre de l'USBL*)
  - Soit 1 chèque du montant global
  - Soit 2 chèques de la moitié de la somme globale (le 2<sup>ème</sup> encaissé en décembre ou février)
  - Soit 3 chèques du tiers de la somme globale (encaissements septembre, décembre et février)

Catégories		TARIFS 2017/2018			REPARTITION		
		1 <sup>er</sup> licencié	2 <sup>ème</sup> licencié	3 <sup>ème</sup> licencié	Adhésions FFBB, LIGUE et CD32	Assurance OPTION A	Adhésion club
Babies	U7 (nés en 2012)	100	90	80	41,10	2,98	55,92
	U8 (nés en 2011)				47,10	2,98	49,92
Mini-poussins	U9 (nés en 2010)	135	120	110	47,10	2,98	84,92
	U10 (nés en 2009)				47,60	2,98	84,42
Poussins	U11 (nés en 2008)	135	120	110	47,60	2,98	84,42
	U12 (nés en 2007)				56,10	2,98	75,92
Benjamins	U13 (nés en 2006)	145	130	115	56,10	2,98	85,92
	U14 (nés en 2005)				56,10	2,98	85,92
Minimes	U15 (nés en 2004)	145	130	115	56,10	2,98	85,92
	U16 (nés en 2003)				69,10	2,98	72,92
Cadets	U17 (nés en 2002)	160	145	130	69,10	2,98	87,92
	U17 (nés en 2001)				70,10	2,98	86,92
Seniors	(nés en 2000 et avant)	165	150	135	72,10	2,98	89,92

Tarif avec assurance FFBB comprise : option A 2.98€  
Le tarif du 1<sup>er</sup> licencié de la même famille est celui de la catégorie la plus âgée.

**Dossier à rendre lors du pot d'accueil du samedi 16 septembre 2017 au Gymnase de l'Isle Jourdain**  
+ deux matinées de permanence les samedi 23 et 30 septembre au club house  
de 9h30 à 12h pour les nouveaux adhérents

**La boutique USBL ouvrira exceptionnellement ses portes lors de ces rendez-vous.**  
**Pour passer commande rendez-vous sur le lien ci-dessous :**  
<http://usbl32.clubeo.com/page/boutique.html>

**ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé.**

**Contact USBL :** [usbl@live.fr](mailto:usbl@live.fr)